

MOUVEMENT POUR  
LA RENAISSANCE  
DU CAMEROUN



CAMEROON  
RENAISSANCE  
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008/ LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

## DÉCLARATION DU PRÉSIDENT NATIONAL DU MRC SUR LA SITUATION SOCIOECONOMIQUE ET LE CLIMAT SOCIAL DÉLÉTÈRE QUI PREVALENT ACTUELLEMENT AU CAMEROUN

Mes chers compatriotes,

Depuis 2018, le pouvoir en place avait fait de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) le but ultime de son action. Après de nombreuses péripéties, dans la douleur, l'événement a finalement eu lieu en janvier dernier. Mais il a été marqué par un drame humain sans précédent dans l'histoire de cette compétition continentale : le décès de plusieurs personnes au stade d'Olembe, dans des circonstances sur lesquelles toute la lumière n'a pas été faite et les responsabilités établies. En mon nom propre et au nom des militants et sympathisants du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), j'adresse aux familles des victimes mes sincères condoléances, et aux blessés un prompt rétablissement.

La CAN 2021/2022 avait été pensée par le pouvoir pour être une drogue susceptible de faire oublier au petit peuple les méfaits et les tares multiples du régime et les maux qui minent leur quotidien. Malheureusement, l'effet de cette drogue, a été annihilé tant par le drame d'Olembe ci-dessus rappelé que par les résultats mitigés des Lions Indomptables qui, en s'arrêtant en demi-finale, n'ont pas fait mieux que leurs aînés en 1972, contrairement aux fanfaronnades des soutiens aveugles du pouvoir. Ce drame et cet insuccès ont occasionné un réveil social douloureux, au lendemain de la gueule de bois.

Ainsi, en attendant le bilan financier de cet événement qui a saigné notre pays, on peut constater avec les nombreux foyers de tensions sociales que le miracle espéré s'est transformé en un mirage qui ne résiste pas devant la réalité brutale de la vie ordinaire des Camerounais. En effet, à peine le rideau retombé sur cette CAN, divers problèmes sociaux plus cruciaux rappellent qu'ils n'ont pas disparu avec ce tournoi de football, bien au contraire ils se sont exacerbés. Les

Camerounais demeurent confrontés notamment aux problèmes de la vie chère conséquence entre autres de la flambée des prix des denrées de premières nécessité et de la baisse du pouvoir d'achat, dans un pays qui n'a pas connu d'augmentation générale des salaires depuis de nombreuses années ; des coupures incessantes et intempestives d'électricité et d'eau ; de la clochardisation des personnels du secteur de l'éducation qui a fini par provoquer la grève en cours des enseignants.

A ces problèmes sociaux, il faudrait ajouter la persistance des crises sécuritaires dans la région de l'Extrême-nord toujours confrontée aux attaques, certes désormais très sporadiques de la secte Boko Haram, dans l'Est avec les incursions épisodiques des rebelles Centrafricains, et les régions anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest où se poursuit une guerre fratricide.

### **I/ Sur la flambée des prix, l'érosion du pouvoir d'achat et le phénomène de la vie chère, aggravé par un chômage endémique**

Le 09 novembre 2021, le groupement patronal GICAM alertait le gouvernement sur l'urgence d'ouvrir une concertation franche avec le secteur privé, notamment les importateurs, pour anticiper sur les mesures urgentes à prendre afin d'endiguer la hausse généralisée des prix des matières premières et du fret. L'organisation patronale, annonçait que ses membres seraient incapables, au-delà du 1er janvier 2022, de continuer à mener leurs activités si le gouvernement ne réagissait pas promptement à son appel au secours.

Mais, muré dans son arrogance habituelle, le pouvoir n'avait pas jugé utile d'engager la concertation sollicitée. Il a décidé unilatéralement, par un acte du ministre des Finances daté du 16 novembre 2021, d'une décote de 80% du coût du fret, valable jusqu'au 28 février 2022 et renouvelable le cas échéant. Cette mesure bureaucratique, qui fut immédiatement rejetée par le patronat qui la trouvait bien en deçà de leurs attentes, s'est avérée très rapidement inopérante. Ainsi, faute d'avoir accepté de dialoguer avec les chefs d'entreprises, qui sont pourtant les premiers concernés par les fluctuations des prix sur les marchés internationaux, le gouvernement a créé lui-même les conditions d'une inflation généralisée des prix dans le pays. Les entreprises n'ont pas vocation à subventionner les prix des denrées et des biens. Il était prévisible qu'elles répercuteraient sur le consommateur final la hausse du coût du fret et des matières premières.

Avec la flambée des prix, certains produits sont devenus non seulement excessivement chers, mais de plus en plus extrêmement rares sur le marché au point où l'on assiste à un certain rationnement d'une denrée de première nécessité comme l'huile. Les mises en scène médiatiques maladroites du ministère du commerce n'ont eu aucun effet sur l'envolée des prix. Le poids et

le prix du pain sont une parfaite illustration de l'incapacité et de l'impuissance du gouvernement face à la cherté de la vie qui enfonce en particulier les couches de population les plus pauvres déjà minées par une pauvreté structurelle. Ceux qui travaillent dur, prennent des prêts auprès des banques ou se tournent vers les usuriers et hypothèquent leurs maigres biens pour survivre ou créer de petites activités de débrouillardise sur lesquelles ils paient des taxes, voire des impôts. Quant à ceux qui ont fabriqués le siphonage des fonds publics, notamment à partir du chapitre 94 ou de la fameuse ligne 65 du budget de l'Etat géré par le ministre des Finances, ils nagent dans une opulence indécente et l'impunité. Certains ont montré l'étendue de leur mépris pour les Camerounais et leurs souffrances dans un salon VIP au stade Olembe lors de la CAN. La répercussion brutale de la hausse vertigineuse des prix des matières premières et du fret sur les prix à la consommation est ressentie d'autant plus violemment que le pouvoir d'achat des Camerounais est aujourd'hui très faible.

Selon une étude de l'Institut National de la Statistique (INS) menée entre 2016 et 2021 et rendue publique le 23 février 2022, dans un contexte de stabilité des salaires nominaux disponibles, "le niveau général de prix a progressé de 9,2% en 5 ans ». Dans la même période, les salaires n'ont pas évolué. La conséquence directe de cette réalité est la baisse significative du pouvoir d'achat des ménages au moment où l'institut constate une inflation galopante visible à travers la hausse des prix des produits alimentaires (+12,5%), des articles d'habillement et chaussures (+10,6%), du logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles (+8,4%), des restaurants et hôtels (+12,8%) et des transports (+6,4%).

(<https://www.google.com/.../2402-17553-pouvoir-d-achat.../amp>)

L'étude de l'INS, que l'on ne peut pas soupçonner d'être manipulée à des fins de déstabilisation du régime, révèle qu'en l'absence d'augmentation des salaires, le pouvoir d'achat actuel des ménages Camerounais ne leur permet pas de faire face à l'inflation.

Cette situation socioéconomique qui démoralise les familles camerounaises est aggravée par le non emploi, le sous-emploi et le chômage endémique qui frappent durement les jeunes, malgré les emplois fictifs qu'annonce année après année le Président de la République en fonction. En effet, depuis un certain temps il fait état de la création chaque année d'environ cinq cent mille (500. 000) emplois dans notre pays. Il n'y a pas besoin d'études statistiques pour constater qu'il s'agit d'une supercherie tant le désœuvrement de nos jeunes s'étale au grand jour sur les trottoirs de nos villes et dans tous les lieux de perdution. A la vérité, Monsieur Paul BIYA et son gouvernement sont les seuls à savoir qui, quand ou dans quels secteurs ces emplois sont créés.

## II/ Sur les coupures fréquentes, intempestives et prolongées d'électricité et d'eau

En plus de l'insécurité due au conflit armé et aux attaques des groupes terroristes, l'insécurité alimentaire menace notre pays. Selon le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA)-Cameroun, la famine plane sur près d'un million de personnes dans la région de l'Extrême-nord devenue au fil des ans une région martyr de la pauvreté dans notre pays. Comme les autres régions confrontées au conflit armé, elle cumule tous les maux, le phénomène de la vie chère qui frappe l'ensemble du pays venant ainsi accroître l'extrême vulnérabilité des populations de cette région.

Depuis le début des années 2000, le Cameroun est plongé dans une grave crise énergétique caractérisée par des délestages permanents des réseaux d'électricité à travers le pays. Pourtant le potentiel énergétique du Cameroun est estimé à environ 25000 MW. Le gouvernement affirme la capacité énergétique installée dans le pays à 1500 MW et projette porter celle-ci à 5000 MW d'ici 2030. Pour atteindre cet objectif, il dit devoir investir 6000 nouveaux milliards de francs CFA. Or il a déjà englouti plusieurs milliers de milliards dans la construction de barrages, notamment le barrage-réservoir de la Mapé, le barrage hydroélectrique de Mekin, le barrage hydroélectrique de Memve'ele, le barrage hydroélectrique de Mokolo sans aucun résultat probant. C'est d'ailleurs l'occasion d'exiger un audit parlementaire - technique, financier et judiciaire - de tous ces projets dont il y a tout lieu de penser qu'ils ne sont en réalité que des éléphants blancs. Comme dans plusieurs autres secteurs, les politiques publiques énergétiques du gouvernement ont échoué, et ce n'est pas la construction en cours du barrage de Nachtigal que l'on présente comme la solution miracle à nos problèmes énergétiques qui changera significativement la donne. Ceci n'est point un jugement de valeur mais bel et bien un constat : nonobstant des investissements colossaux, le pays reste plongé dans le noir. Les quelques ménages connectés au réseau électrique sont excédés par les coupures intempestives et les baisse de tension qui pourrissent leur vie, abiment leurs petits appareils électriques ainsi que leurs aliments achetés à prix d'or et gardés dans les congélateurs. Les industries ne se bousculent pas dans le pays faute d'énergie disponible en quantité et de façon continue, et celles qui sont déjà installées n'en peuvent plus des interruptions des chaînes de production faute d'électricité, les plus vulnérables étant les petites entreprises individuelles ou familiales qui ne peuvent pas se payer le luxe de fonctionner sur des groupes électrogènes.

Or notre pays dispose du deuxième potentiel hydroélectrique du continent africain. Sa position géographique lui offre des opportunités dans l'exploitation d'autres sources d'énergie telles que le solaire.

Parallèlement au grave déficit d'énergie électrique, le pays, qui dispose pourtant d'un bassin hydrographique dense avec des fleuves importants qui le traversent de part en part, est quasiment en rupture d'approvisionnement en eau potable tant dans les agglomérations urbaines que dans les zones rurales. Dans toutes les villes, y compris la capitale, Yaoundé, et la métropole économique, Douala, le taux de connexion au réseau d'eau potable est dérisoire, les populations se contentent d'expédients tels que les puits insalubres ou l'eau des marigots alentour, voire celle destinée au bétail. La résurgence des maladies hydriques dites « de la saleté » telles que le choléra qui sévit depuis le début de l'année 2022 dans la région du Littoral traduit plus que tous les discours les méfaits d'une gouvernance indifférente au sort des populations abandonnées à la pauvreté qui s'aggrave d'année en année. La privatisation hasardeuse et dans des conditions opaques de la SNEC, la compagnie historique d'adduction et de distribution d'eau potable du pays, a débouché sur un scandale sur lequel il faudra faire toute la lumière et établir les responsabilités. Les contrats de fourniture d'eau et d'électricité signés par les Camerounais clients des sociétés prestataires dans ces domaines leur infligent une double peine, car, d'une part, ces contrats de fourniture sont transformés en contrat de coupure, d'autre part, ils sont devenus consentement à l'arnaque dans la mesure où même en l'absence de consommation d'eau ou d'électricité ils doivent néanmoins régler les factures au risque de se voir imposer des pénalités ou tout simplement de constater le retrait du compteur. Comme pour l'électricité, la politique publique d'accès à l'eau du régime en place depuis quarante ans est un échec consternant et révoltant.

5

### **III/ Sur la grève des enseignants**

Voilà bientôt près de trois semaines que les enseignants sont en grève au Cameroun, confrontés à la roublardise permanente du pouvoir face à la revendication légitime du respect de leurs droits par leur employeur qu'est l'État. Ayant la preuve que les leaders de leurs différents syndicats s'étaient compromis, individuellement et collectivement, les enseignants du secondaire ont décidé de prendre leur destin en main à travers l'opération « On a Trop Souffert » (OTS). On découvre, médusé, l'ampleur de leurs souffrances psychologiques et morales qu'ils supportent en silence depuis des décennies, du fait de la gabegie d'un régime RDPC qui n'a aucun sens moral ni aucune humanité. Les récits des enseignants dont certains travaillent sans salaires

depuis plus de dix ans ou n'ont perçu aucun droit sur leurs avancements depuis vingt-huit ans est simplement insupportable. On savait que la forte implication des enseignants dans la lutte pour l'avènement des libertés et de la démocratie au Cameroun au début des années 1990 en avait fait la cible privilégiée du régime qui décida de leur clochardisation. Détruire cette catégorie de travailleurs, socle d'une classe moyenne alors émergente était devenue une obsession pour ce régime. On n'est pas loin de penser que le régime en place a décidé, planifié et exécuté avec un cynisme assumé le martyr des enseignants. Ailleurs les enseignants sont choyés en raison de leur rôle essentiel dans la formation de l'Homme, du citoyen, du travailleur, du créateur des richesses et même des futurs dirigeants. Il faudrait qu'un jour des élèves camerounais arrivés à des positions élevées dans la société, écrivent admiratifs et reconnaissants à leurs instituteurs, enseignants du secondaire, voire du supérieur, ces mots d'Albert Camus à son instituteur, Louis Germain, après son prix Nobel de littérature en 1957 : « Je ne me fais pas un monde de cette sorte d'honneur, mais celui-là est du moins une occasion pour vous dire ce que vous avez été et êtes toujours pour moi, et pour vous assurer que vos efforts, votre travail et le cœur généreux que vous y mettez sont toujours vivants chez un de vos petits écoliers qui, malgré l'âge, n'a pas cessé d'être votre reconnaissant élève ».

Comment comprendre qu'alors même que des enseignants flétris par la souffrance et le mépris 6  
manifestaient leur colère, le gouvernement ait préféré distribuer aux autorités préfectorales une quarantaine de véhicules tout terrain flambant neufs, dont chacun coûte plusieurs dizaines de million de FCFA ? Cela montre clairement qu'une scolarisation de la jeunesse camerounaise n'est pas la priorité du gouvernement en place. Les salaires, avancements et autres avantages financiers des fonctionnaires et agents de l'Etat, dont font partie les enseignants toutes catégories confondues, étant inscrits au budget de l'Etat chaque année, d'où vient-il qu'on ait accumulé des arriérés de près de 200 milliards et que les enseignants aient à s'humilier, supplier, tempêter pour obtenir ce qu'il leur est dû ?

Maintenant que les élèves, conscients que leur avenir est en jeu dans cette grève des enseignants, sont descendus dans les rues, les « Très Hautes Directives de MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE » se souviennent qu'on pouvait trouver « une enveloppe de 2,7 milliards de FCFA qui servira au paiement des arriérés dus aux enseignants mobilisés pour la correction des examens officiels organisés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre des sessions de juin 2020 et 2021 ». On a choisi une tête d'épingle là où il s'agit de s'attaquer à un éléphant. Les arriérés dont il est question sont le plus important des problèmes des enseignants. On ne parle pas de ceux qui travaillent depuis 30 ans sans matricule ni salaire, de ceux qui ont 60 mois d'arriérés, des nombreuses primes et indemnités impayées, de leur problème de logement etc.

Monsieur HAMIDOU, enseignant au Lycée de BEKA, mort le 08 mars à Jimeta au Nigeria faute de moyens pour se payer des soins, parce qu'il était sans numéro matricule dans la fonction publique et sans salaire depuis dix (10) ans, restera la figure emblématique de cette société camerounaise déshumanisée où l'on peut regarder les gens souffrir pendant de longues années et mourir dans l'indifférence totale de ceux qui sont censés veiller au bien-être de tous.

Si le pouvoir en place veut vraiment régler en profondeur l'épineux problème de la grève des enseignants, il devra le prendre à bras le corps.

Il faut rappeler, au cas où cela aurait échappé au gouvernement, que pour le moment les enseignants réunis sous la bannière citoyenne de OTS ne revendiquent ni une augmentation de leurs salaires modiques ni une quelconque amélioration de leurs conditions de travail. Ils réclament, après près de trente ans pour certains, simplement le paiement de leurs droits, de leurs salaires, avancements etc.

A titre personnel et au nom des militants et sympathisants du MRC, je ne peux qu'être entièrement solidaire des objectifs légitimes et des modalités pacifiques de la grève des enseignants grévistes sous la bannière OTS.

7

Le régime-RDPC ne respecte que les catégories professionnelles qui concourent à la terreur des populations, afin qu'il s'éternise au pouvoir. Aux hommes et femmes qui appartiennent à ces catégories professionnelles qui exercent une répression politique aveugle sur les citoyens pour bénéficier égoïstement de privilèges, je voudrais leur rappeler que, s'il ont oublié que ce sont des instituteurs, enseignants du secondaire et des universités qui ont fait d'eux ce qu'ils sont devenus aujourd'hui, qu'ils aient un moment de lucidité pour se réaliser que le devenir de leurs progénitures ou descendance dépend du respect et de la reconnaissance que la société accorde aux enseignants, à tous les enseignants sans exception.

C'est l'occasion pour moi de condamner fermement le tour répressif que le régime veut donner à la grève légitime et pacifique des OTS, et qui n'épargnerait pas les élèves qui ont l'outrecuidance de s'inquiéter de leur avenir scolaire. Il sera tenu pour seul responsable de tout incident qui pourrait survenir à cause du recours à la force pour étouffer les revendications légitimes et pacifiques des enseignants, et désormais aussi les protestations des élèves.

Au regard de la sortie du syndicat des enseignants du primaire et du communiqué rendu public par le syndicat des enseignants du supérieur le lundi 7 mars 2020, le mal est général dans la grande famille éducation. Tous les enseignants, du primaire au supérieur, souffrent du manque de considération et du mépris du régime-RDPC. Ils sont les malaimés de la fonction publique camerounaise.

Si le pouvoir a englouti des milliers de milliards de francs CFA dans l'organisation de la CAN 2022, il peut aussi consentir à quelques efforts pour liquider les droits des enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur. Ces femmes et hommes ont eux aussi des charges familiales au même titre que le Président de la République et toutes les huiles du gouvernement, les pantouflards des diverses institutions de l'Etat et les fonctionnaires de haut rang qui cumulent tous les avantages et privilèges, à l'instar des fonctionnaires et autres personnels des finances.

En plus de régler les droits des personnels enseignants, l'Etat doit convoquer en urgence, les états généraux de l'Education, y compris le conseil de l'enseignement supérieur qu'on attend depuis 40 ans, afin d'examiner en profondeur les maux qui minent ce secteur stratégique pour toute nation moderne et de définir ses orientations fondamentales.

Le gouvernement a tout intérêt à éviter de reproduire les erreurs et les fautes graves observées dans sa gestion de la crise anglophone qui, mal gérée, s'est muée en une guerre civile aux conséquences durables. 8

Le 9 mars 2022

Le Président National

Maurice KAMTO